



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le mardi 20 mai 1997 — N° 103**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

**QUÉBEC**

**20 mai 1997**

---

20 mai 1997

---

Le mardi 20 mai 1997

N° 103

La séance est ouverte à 10 h 03.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 125, Loi modifiant diverses lois dans le but de prévenir la criminalité et d'assurer la sécurité publique, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

---

À 11 h 59, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

**20 mai 1997**

---

**20 mai 1997**

---

La séance reprend à 14 h 03.

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Présentation de projets de loi**

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

n° 224 Loi concernant l'adoption de Rémi Julien — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et être adopté avant le 23 juin 1997, sous réserve de l'application de l'article 22 du Règlement.

(Dépôt n° 879-970520)

M. Côté (La Peltrie) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 224, Loi concernant l'adoption de Rémi Julien.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 224 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission des institutions et le ministre de la Justice sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

**20 mai 1997**

---

n° 245 Loi concernant la Municipalité de Pintendre — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée mais ne peut être adopté avant le 23 juin 1997 sans le consentement unanime pour déroger à l'article 35 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.  
(Dépôt n° 880-970520)

M. Garon (Lévis) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 245, Loi concernant la Municipalité de Pintendre.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 245 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

---

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

n° 252 Loi concernant la Ville de Beauceville — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et être adopté avant le 23 juin 1997, sous réserve de l'application de l'article 22 du Règlement.  
(Dépôt n° 881-970520)

M. Poulin (Beauce-Nord) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 252, Loi concernant la Ville de Beauceville.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 252 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

**Dépôt de documents**

**20 mai 1997**

---

M. Chevette, ministre d'État des Ressources naturelles, dépose:

Le rapport annuel de la Régie du gaz naturel, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.  
(Dépôt n° 882-970520)

—————

M. le Président dépose les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 8 mai 1997:

- Décision 843 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel des cabinets de l'Assemblée nationale et sur le paiement des services professionnels;
- Décision 844 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés;
- Décision 845 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les modalités d'application de la mesure de récupération de 1,5 jour au personnel régulier visé par les règlements sur la rémunération et les conditions de travail du personnel d'un député et des cabinets de l'Assemblée nationale;
- Décision 846 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les modalités d'application de la mesure de récupération de 1,5 jour aux personnes visées par le Règlement sur les emplois ou fonctions d'un caractère occasionnel et leurs titulaires à l'Assemblée nationale;
- Décision 847 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur certains frais exigibles par l'Assemblée nationale;
- Décision 848 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les documents parlementaires;
- Décision 849 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur l'achat et le louage de biens et le louage de services.

(Dépôt n° 883-970520)

### **Dépôt de pétitions**

M. Paquin (Saint-Jean) dépose:

**20 mai 1997**

---

L'extrait d'une pétition, signée par 607 citoyens et citoyennes de Saint-Luc dans la circonscription de Saint-Jean, concernant la construction d'une école primaire dans leur ville.

(Dépôt n° 884-970520)

---

M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 1000 pétitionnaires de différentes régions du Québec, concernant le maintien des garderies privées.

(Dépôt n° 885-970520)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Votes reportés**

L'Assemblée procède au vote reporté, à la séance du jeudi 15 mai 1997, sur la motion présentée par M. Bélanger, leader du gouvernement, au nom de M. Landry, ministre des Finances, proposant:

QUE l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 134, Loi n° 4 sur les crédits, 1997-1998;

QUE le principe de ce projet de loi soit adopté;

QUE le projet de loi soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 134 en annexe)

Pour: **61** Contre: **36** Abstention: **0**

**20 mai 1997**

---

En conséquence, le projet de loi n° 134 est adopté.

**Motions sans préavis**

Mme Carrier-Perreault, ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts, propose:

QUE cette Assemblée souligne la tenue de la Semaine de l'arbre et des forêts, qui permet aux Québécois et aux Québécoises de mieux connaître l'importance économique et récréative de la forêt.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

M. MacMillan (Papineau) propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la victoire des Olympiques de Hull, de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, lors de la finale de la coupe Memorial tenue à Hull le 18 mai dernier.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

**20 mai 1997**

---

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'éducation, afin de tenir des consultations particulières sur le projet de loi n° 109, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, la Loi sur les élections scolaires et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 79, Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives, et du projet de loi n° 97, Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite afin de favoriser la retraite progressive et la retraite anticipée.

---

M. le Président donne les avis suivants:

- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'examiner les engagements financiers du ministère du Travail contenus dans les listes des mois d'août 1991 à mars 1997;
- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin d'adopter son rapport final sur les enjeux du développement de l'inforoute québécoise;

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement:

- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'examiner les engagements financiers du ministère des Ressources naturelles contenus dans les listes des mois d'août 1993 à mars 1997.

**Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

**20 mai 1997**

---

M. le Président informe l'Assemblée que, le mercredi 21 mai 1997, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Fournier (Châteauguay). Cette motion se lit comme suit:

QUE l'Assemblée nationale exige du premier ministre qu'il reconnaisse la volonté démocratique des Québécoises et des Québécois qui s'est exprimée lors du référendum du 30 octobre 1995.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, proposant que le principe du projet de loi n° 125, Loi modifiant diverses lois dans le but de prévenir la criminalité et d'assurer la sécurité publique, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 125 est adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 125 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

---

M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 136, Loi modifiant la Loi sur l'organisation policière et la Loi de police en matière de déontologie policière, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de

**20 mai 1997**

---

loi n° 136 est adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 136 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

---

À 18 heures, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 21 mai 1997, à 10 heures.

*Le Président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**

20 mai 1997

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion présentée par M. Bélanger, leader du gouvernement, au nom de M. Landry, ministre des Finances, proposant la présentation, l'adoption du principe et l'adoption du projet de loi n° 134, Loi n° 4 sur les crédits, 1997-1998:

(Vote n° 134)

POUR - 61

Barbeau	Brien	Jutras	Papineau
Baril	Campeau	Lachance	Paquin
( <i>Arthabaska</i> )	Caron	Landry	Paré
Baril	Carrier-Perreault	( <i>Bonaventure</i> )	Payne
( <i>Berthier</i> )	Charest	Landry	Pelletier
Beaulne	Chevrette	( <i>Verchères</i> )	Perreault
Beaumier	Cliche	Laprise	Rioux
Bégin	Côté	Laurin	Rivard
Bélanger	Désilets	Leduc	Robert
( <i>Anjou</i> )	Dion	Léger	Rochon
Bertrand	Dionne-Marsolais	Lelièvre	Signori
( <i>Charlevoix</i> )	Doyer	Léonard	Simard
Bertrand	Facal	Létourneau	( <i>La Prairie</i> )
( <i>Portneuf</i> )	Gagnon	Malavoy	Simard
Blackburn	Gaulin	Ménard	( <i>Richelieu</i> )
Blais	Gendron	Morin	
Boisclair	Harel	( <i>Dubuc</i> )	
Bouchard	Jolivet	Morin	
Boucher	Julien	( <i>Nicolet-Yamaska</i> )	

CONTRE - 36

Beaudet	Bordeleau	Delisle	Gobé
Bélanger	Bourbeau	Farrah	Houda-Pepin
( <i>Mégantic-Compton</i> )	Chagnon	Fournier	Johnson
Benoit	Cherry	Gagnon-Tremblay	Kelley
Bergman	Ciaccia	Gautrin	Laporte
Bissonnet	Cusano	Gauvin	Le Hir

**20 mai 1997**

---

Leblanc  
Lefebvre  
Maciocia  
MacMillan

Marsan  
Middlemiss  
Ouimet  
Paradis

Poulin  
Sirros  
Vaive  
Vallières

Williams

**ABSTENTION - 0**